

La présente Charte d'Utilisation (ci-après la « Charte ») a été élaborée afin de définir les conditions d'utilisation du FabLab Descartes par ses Membres.

### **Le FabLab Descartes**

Les FabLabs (laboratoire de fabrication) sont des réseaux de lieux d'expérimentation qui stimulent l'invention en donnant l'accès à des outils de fabrication numérique.

Le FabLab Descartes a pour objectif de promouvoir les nouvelles technologies et leur utilisation, de favoriser l'innovation et le brassage des compétences.

### **Membre**

Est considéré comme Membre du FabLab Descartes, toute personne utilisant les ressources du FabLab Descartes qui a adhéré à l'association, qui est à jour de cotisations et qui a approuvé la présente Charte. La qualité de Membre assure une protection par l'assurance du lieu en cas d'accident.

### **Règlement Intérieur**

En adhérant à la présente Charte, tout Membre s'engage à respecter et à appliquer le Règlement Intérieur du FabLab.

### **Horaires**

Le FabLab Descartes est libre d'accès pour les Membres mais sur réservation pour les équipements :

- du lundi au vendredi de 10h00 à 13h et de 14h00 à 19h00,
- le samedi matin de 9h30 à 13h (une fois par mois).

### **Equipements et consommables**

Le FabLab Descartes met notamment à disposition des Membres les équipements (ci-après les « Equipements ») suivants :

- 5 ordinateurs Dell OptiPlex 3020 équipés des logiciels FreeCad, Gimp, Inkscape, Slic3r
- 4 imprimantes 3D : Makerbot Replicator 2x, Ultimaker 2 Extended, Reprap MicroDelta et Prusa I3
- 1 scanner 3D Sense Cubify
- 1 découpeuse laser Trotec Speedy 300 100W
- 1 plotter de découpe vinyle Roland Camm 1 Pro GX300
- 1 fraiseuse numérique Shotbot PRStandard Buddy
- 1 poste soudage/désoudage
- 1 machine à coudre/ broder Brother Innov-is NV2600
- 1 appareil photo / vidéo Canon EOS 70D.
- 





Les consommables nécessaires à l'utilisation des Equipements pour la réalisation de projets sont à acheter par les Membres au magasin du FabLab Descartes.

### **Formation**

Chaque Membre devra, préalablement à l'utilisation des Equipements du FabLab Descartes, avoir suivi une formation spécifique à l'utilisation des Equipements à commande numérique avant toute première utilisation, ou présenter une attestation de formation similaire émanant d'un établissement Université Paris-Est.

Lors de leur utilisation, les Membres devront respecter les instructions fournies par le personnel et/ou les responsables du FabLab Descartes.

### **Partage des connaissances**

Chaque Membre peut utiliser le FabLab pour tout objet à fabriquer (dès lors que cela ne nuit à personne), et doit apprendre à fabriquer par soi-même et partager son expérience et ses connaissances avec les autres Membres dits « makers<sup>1</sup> » sur la plateforme OUiAreMakers.com.

La formation dans le FabLab s'appuie sur l'apprentissage par les pairs, chacun doit donc prendre part à la valorisation et la circulation des connaissances collectives.

Les Membres ayant une utilisation personnelle (non commerciale) du FabLab, acceptent de rendre libre d'accès leurs créations à d'autres Membres dits « makers » et devront publier sur le Wiki FD les plans de leurs réalisations ainsi que des photos.

Les Membres s'engagent aussi à partager leur expérience avec d'autres « makers » moins expérimentés afin de leur transmettre leur savoir-faire.

### **Utilisation commerciale**

Les Membres (entrepreneurs, startups, PME etc.) souhaitant avoir une utilisation commerciale du FabLab devront convenir d'un cadre spécifique avec le FabLab Descartes afin notamment de protéger leurs créations.

Sous réserve de l'exercice des droits de tout inventeur sur une invention brevetable, le Membre inventeur de concepts et processus issus du FabLab doivent les laisser disponibles à l'usage des autres Membres. La protection choisie ne doit pas porter, autant que possible, préjudice à l'apprentissage et à la documentation de chaque projet réalisé dans le cadre du FabLab, les licences libres sont donc conseillées : Open source et Creative Commons.

---

<sup>1</sup> La culture maker (de l'anglais make, lit. faiseur) est une culture (ou sous-culture) contemporaine constituant une branche de la culture Do it yourself (DIY) (qu'on peut traduire en français par « faites-le vous-même ») tournée vers la technologie.





Les Membres (entreprises et porteurs de projets) ayant des perspectives économiques s'engagent à apporter un soutien économique au FabLab si leur utilisation du FabLab leur a permis de développer un produit ou un service créant des recettes.

### **Usage**

Les Membres doivent veiller à ne pas incommoder les autres Membres makers du Fablab, notamment en évitant au maximum les nuisances sonores, olfactives, visuelles, ... (fumée, poussière,...) durant leurs activités.

Il est notamment strictement interdit de :

1. sortir un quelconque outil, matériel, consommable du FabLab sans autorisation des responsables,
2. emporter des supports d'installation de logiciels (CD Rom, Clé USB,... ) en dehors du Fablab,
3. installer un logiciel sur les ordinateurs du FabLab, de quelque nature que ce soit,
4. installer un logiciel sur votre ordinateur personnel sans autorisation du personnel du FabLab,
5. faire pénétrer un tiers non Membre dans le FabLab Descartes.

### **Sécurité des personnes**

Des règles de sécurité particulières se trouvent affichées à proximité de chaque Equipement : ce sont des conditions particulières d'utilisation pour éviter tout accident ou dysfonctionnement.

Le FabLab Descartes ne pourra pas être tenu pour responsable des dommages sur des matériaux utilisés par un Membre liés au dysfonctionnement, au mauvais usage, au mauvais réglage ou à l'utilisation sans assistance d'un Equipement.

### **Procédure d'utilisation des Equipements**

La réservation de tout Equipement est nécessaire sur [www.fablab-descartes.com/booking.com](http://www.fablab-descartes.com/booking.com) avant toute utilisation. La réservation doit être validée par l'équipe du FabLab pour être confirmée.

Le Membre se fait alors connaître d'un membre de l'équipe, crée puis enregistre une copie de son document de création (plan 3D, etc.) sur le réseau du Fablab Descartes puis passe en phase de réalisation.

Après utilisation d'un Equipement, le Membre s'assure de laisser propre l'espace de travail et l'Equipement qu'il aura utilisé et prend soin de ne laisser aucun déchet.

Une fois son projet terminé, le Membre prend des photos de sa création accompagné d'un bref descriptif indiquant notamment toute astuce ou meilleure pratique à transférer à la communauté des Membres dits « makers » et les poste sur la page Fablab Descartes de OuiAreMakers avec le mot clé « Descartes ».





### **Violations**

Les Membres ne respectant pas l'ensemble des règles de la présente Charte et du Règlement Intérieur, pourront se voir refuser l'accès au FabLab temporairement ou définitivement.

Les responsables du FabLab se réservent expressément le droit de refuser l'accès et/ou de restreindre l'accès à un Membre au FabLab.

La présente Charte et le Règlement Intérieur peuvent être révisés à tout moment par les responsables du FabLab. Les Membres seront informés des modifications de ces derniers par voie électronique (mail ou site web) et/ou d'affichage.

### **Fait à Champs-sur-Marne, le**

Je soussigné, NOM Prénom :

Qualité Membre Entreprise / Académique / Grand Public,

après avoir pris connaissance, obtenu toute explication et compris toutes les règles de la présente Charte et du Règlement Intérieur,  
déclare m'engager à respecter scrupuleusement toutes les règles stipulées dans la présente Charte et dans le Règlement Intérieur.

---

